

• Khalid SEKKAT

Professeur d'économie à l'Université Libre de Bruxelles

Date de naissance : 30 janvier 1961

29- Rue de Roseau, 1180 – Bruxelles, Belgique

Tél. : +32 2 650 41 39 ; Fax : + 32 2 650 39 01

GSM : + 32 477 78 20 35

Courrier électronique : ksekkat@ulb.ac.be

URL : <http://homepages.ulb.ac.be/~ksekkat/>

Spécialité: Modélisation (Economie internationale et du développement)

Collège : Etudes Stratégiques et Développement Economique.



Membre correspondant
(nommé en 2006)

Khalid Sekkat a obtenu une licence en économie à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) en 1983, une maîtrise en économétrie en 1985 et un doctorat en économie en 1989.

Il est actuellement professeur d'économie à l'ULB. Ses domaines de spécialisation sont l'économie internationale et l'économie du développement. Il a publié plusieurs articles sur ces questions dans des revues scientifiques de premier plan (dont *Journal of International Economics*, *European Economic Review*, *Public Choice*, *Journal of Development Economics*) et plusieurs ouvrages (dont *Trade and Jobs in Europe: Much Ado about Nothing*, 1999, Oxford University Press; *Vertical Relationships and the Firm in the Global Economy*, 2006, Edward-Elgar; *L'économie marocaine en questions*, 2007, Harmattan).

Khalid Sekkat est membre du comité de direction du Forum Euro Méditerranée des Instituts Economiques (FEMISE, France) et du Conseil Scientifique du Economic Research Forum (ERF, Egypte). Il a aussi été conseiller économique auprès de la Commission Européenne (2001-04) sur les questions d'intégration européenne et Président du Département d'Economie de l'ULB (1999-2001). Il a été invité de plusieurs grandes universités européennes (dont Université Catholique de Louvain, l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, Université de Séville, Université Montesquieu à Bordeaux, Université de Gand, des Universités de Paris).

Khalid Sekkat a été expert, entre autres, pour la CNUCED, l'Agence Française du Développement, le Ministère belge des Affaires Economiques, le Bureau International du Travail, la Banque Mondiale, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'OCDE, la Commission Européenne, le Parlement Européen et le Sénat belge.